

réforme des mœurs ecclésiastiques, déshonorées par les vices les plus criants, tout persuada à Hildebrand, assis depuis un an à peine sur la chaire de Saint-Pierre, qu'il rencontrerait en lui l'instrument le plus favorable à ses desseins, l'interprète le plus sûr de son autorité et de ses prérogatives. Il le créa son légat dans toutes les provinces qui s'étendaient des Alpes à l'Océan et des Vosges aux Pyrénées, et, par deux brefs, adressé le premier aux ordinaires, le second à Hugues, l'influent et saint abbé de Cluny, il l'accrédita et confirma ses pleins pouvoirs.

Nous ne suivrons pas l'intrépide légat dans les vicissitudes et les entreprises de son ambassade; il s'y conduisit avec une persévérance infatigable, un zèle sans ménagement pour les coupables, un désintéressement qui ne fléchissait ni devant les menaces, ni devant les plus alléchantes promesses. L'ordre sacré, depuis ses chefs jusqu'aux plus obscurs de ses membres, était la proie de deux contagieuses plaies, qui s'engendraient l'une par l'autre : l'incontinence et la simonie. Les dignités étaient vendues à prix d'argent et livrées au plus offrant; ces singuliers acheteurs, une fois investis par le prince de la crosse et de l'anneau, estimaient avoir satisfait aux obligations de leur nouvel état et rempli les exigences de leur vocation; ils ne modifiaient rien à leurs mœurs, à leur train de maison, à leurs habitudes de luxure effrénée. Les plaintes de Grégoire VII, contenues dans une de ses lettres au roi Philippe I^{er}, sont le plus effrayant tableau de ces désordres, arrivés à leur comble, et d'une corruption universelle, ayant franchi toutes les barrières et rompu avec les plus saintes lois.

Mais Hugues de Die avait sondé la profondeur du mal; il n'ignorait rien de sa croissante et rapide extension; avec une assurance aussi hardie que raisonnée, il y porta le fer et le